ACTIVITÉS JURIDIQUES POUR LESQUELLES UN INTERPRÈTE POURRA ÊTRE ASSIGNÉ

En vue d'un accès réel et équitable au système de justice du Maryland, certaines personnes pourront avoir besoin de l'aide d'un interprète dans d'autres contextes que celui des audiences. Par conséquent, le système de justice du Maryland a la possibilité d'assigner des interprètes judiciaires pour les services suivants qui seront ordonnées ou proposés par le tribunal.

Tribunaux de circuit

Services recommandés ou ordonnés par le tribunal

Famille

Entretiens initiaux avec évaluation et médiations pour la garde d'enfants

Pension alimentaire pour les enfants, garde des enfants et médiations des visites

Médiations de services intensifs

Médiations des biens matrimoniaux

Règlement à l'amiable/conférences de programmation

Rendez-vous supervisés au centre des visites

Programmes de soutien aux familles

Cours relatif au partage des responsabilités parentales

Enquêtes sur la garde des enfants (études du milieu familial)

Pour les avocats nommés par le tribunal dans les affaires de garde des enfants

Évaluations mentales/psychologiques par des prestataires nommés par le tribunal

Mineurs

Avocats protégeant l'intérêt supérieur pour les mineurs ayant besoin d'aide (CINA) et les affaires de déchéance de droits parentaux (TPR)

Médiations pour les mineurs ayant besoin d'aide (CINA) et les affaires de déchéance de droits parentaux (TPR)

Séances du programme pour délinquants juvéniles et leurs familles (interprètes pour les parents)

Évaluations mentales/psychologiques par des prestataires nommés par le tribunal

Civil, non familial

Mode alternatif de résolution des litiges (ADR)/médiations effectuées par des médiateurs nommés par le tribunal

Pénal

Évaluations mentales/psychologiques par des prestataires nommés par le tribunal

Services proposés par le tribunal

Assistance au greffe, au guichet et aux bureaux d'information

Activités gratuites organisées par les tribunaux pour aider le public à accéder aux services juridiques (ateliers, centres de consultations médicales sans rendez-vous, centres d'entraide, etc.)

Tribunal de première instance

Services recommandés ou ordonnés par le tribunal

Médiations en matière civile et médiations d'ordonnance enjoignant une personne de rester à l'écart Médiations en matière pénale par renvoi par le bureau du procureur de l'État Entretiens du service de la liberté conditionnelle et de la probation le jour de l'audience Entretiens d'évaluation et de mesure d'alcoolémie le jour de l'audience Entretiens d'évaluation et d'admissibilité à des programmes de déjudiciarisation le jour de l'audience Évaluations mentales/psychologiques par des prestataires nommés par le tribunal

Services proposés par le tribunal

Entretiens par des représentants des programmes d'assistance aux victimes de violence familiale ayant lieu dans les centres d'entraide du tribunal

Assistance au guichet et aux bureaux d'information

Toute activité gratuite organisée par les tribunaux pour aider le public à accéder aux services judiciaires

Cour des appels spéciaux

Services recommandés ou ordonnés par le tribunal

Médiation Conférences préalable aux audiences Autres services